

Le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a annoncé mercredi matin au Conseil des Ministres le lancement d'un plan d'aide à la filière agricole céréalière, comprenant des mesures fiscales, le report du paiement des cotisations sociales et des mesures spécifiques sur le remboursement de la TVA. Un assouplissement temporaire de règles environnementales est également envisagé. Ce plan d'aide fait suite aux précipitations qui se sont abattues sur le territoire en mai et juin, qui ont eu des conséquences sur le rendement et la qualité des cultures. La [FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES](#) / T : 01.53.83.47.47 (FNSEA) avait tiré l'alarme. En Picardie, 5ème région productrice de céréales en France et 2ème région pour le blé tendre, l'agriculture céréalière représente un enjeu économique important avec près de 20 000 personnes travaillant dans la filière. <http://fermesouvertes.fnsea.fr>